

www.obernai.fr

imaginalsoe



Plan Vélo, Marché Bi'O, "Plogging Obernai"...

Obernai : une ville engagée pour la préservation de l'environnement et la qualité de vie



INFORMATIONS concernant la crise sanitaire

La Ville d'Obernai met à jour quotidiennement son site internet et la page dédiée à la crise sanitaire et au confinement : www.obernai.fr/covid

N'hésitez pas à consulter régulièrement cette page afin de vous informer des modalités pratiques du confinement et des services publics ouverts. Cette page est également accessible via l'application "Obernai".

À NOTER

La Mairie continue d'être ouverte au public aux horaires habituels :

Lundi au Mercredi : 8h15 à 12h et 13h45 à 17h.

Judi : 8h15 à 12h et 13h45 à 17h30.

Vendredi : 8h15 à 12h et 13h45 à 16h30.

Nous vous invitons cependant à privilégier les courriels et le téléphone pour contacter les services municipaux et à prendre rendez-vous si vous devez vous déplacer à l'Hôtel de Ville.

Tél. 03 88 49 95 95

www.obernai.fr/annuaire-mairie

TousAntiCovid La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains au savon hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'un mètre ou mieux avec les autres



Limiter au maximum les contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

#Tous
AntiCovid



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

LE CONSEIL MUNICIPAL en live et en replay

Les séances du Conseil Municipal sont normalement publiques et se déroulent en Mairie. **Cependant, en raison de la crise sanitaire, le nombre de personnes dans le public a été limité à 10 maximum (à huis clos pendant le confinement). C'est pourquoi les Conseils sont diffusés en direct via la page Facebook et le site internet de la Ville pour permettre à toutes et tous de suivre les débats.**

Vous souhaitez revoir un Conseil ? **Les séances sont disponibles en replay sur le site de la Ville d'Obernai.**

www.obernai.fr/cm



Prochaine séance le lundi 21 décembre à 20h.
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
www.obernai.fr

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat- Tamina Hobeika

Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners
- © In viv'O / © Airmegapix-Rothan / @ Skypic ©
Christophe Hamm / © GHSO / © RR&A - Michel Fox
paysagiste / @Géoportail / DR - Droits réservés /
AdobeStock : © Netfalls © farland9 © goodluz ©
freeskyline © Antonioguilleim © Antonioguilleim
© Jukov studio © Ljupco Smokovski © AROchau
© Golden Sikorka
Impression : Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi
sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou insertion d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai - Service Communication - C.S. 80 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Décembre 2020

SOMMAIRE

- Informations concernant la crise sanitaire
 - Le Conseil Municipal en live et en replay
- Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps Forts
Pages 4-5

Conseil Municipal
• Extraits des délibérations
• Hommage à M. Samuel Paty

Pages 6-7

Économie
• Des mesures d'urgence pour soutenir l'économie locale
• Dräger investit dans un site de production industrielle à Obernai

Pages 8-9

Patrimoine
• L'église Saints-Pierre-et-Paul

Page 10

Travaux
• Europe Sud : renouvellement de l'éclairage public
• La rue de la Sablière
• La 4^{ème} tranche des Roselières

Page 11

Eco-mobilité
• Le Plan vélo urbain
• Les 5 axes du plan vélo
• 2021-2024 : un programme ambitieux
• Les aménagements cyclables structurants
• Création de nouvelles voies vertes et liaisons douces
• Le programme d'investissements pluriannuel

Pages 12-17

Transport
• Pass'O*
• Flowbird

Page 18

Environnement
• Plogging Obernai

Page 19

Communication
• L'application Obernai
• Agenda 2021

Page 20

Bloc-notes
• Information à l'attention des habitants de + de 76 ans
• La banque alimentaire
• Les naissances

Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Festivités de l'Avent
• La féerie de Noël
• Shopping de Noël

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

- *Après une période de confinement (16 mars – 11 mai 2020) nécessaire pour enrayer l'augmentation considérable de la propagation du virus Covid-19, nous espérons un recul de la pandémie, ce qui a partiellement été le cas en juillet et en août. Malheureusement, depuis septembre, la France, et bien d'autres pays, connaissent une recrudescence de la circulation du virus, malgré l'observation par une très grande majorité des concitoyens français des règles sanitaires en vigueur, dont notamment le port du masque.*
- *Depuis 3 semaines, de nombreux départements français sont repassés en « zone d'alerte maximale » avec un taux d'incidence nettement supérieur au seuil d'alerte. Ceci a conduit le Président de la République, en date du 28 octobre, à annoncer une nouvelle période de confinement jusqu'au 1^{er} décembre 2020. Les virologues, épidémiologistes et spécialistes des pandémies virales confirment que seule la perspective d'un vaccin pourrait endiguer fortement la propagation du virus et préserver au mieux les populations : il faudra faire preuve de patience, la crise sanitaire pouvant durer encore plusieurs mois. Pour autant, nous continuons à espérer une fin de crise définitive et un retour "à la normale" dans les mois à venir.*
- *Nous avons travaillé tout l'été pour proposer aux services préfectoraux une organisation optimale de notre Marché de Noël, en y incluant toutes les mesures sanitaires en vigueur et de nombreux dispositifs de sécurisation. Malheureusement, l'intensité de propagation actuelle de la Covid-19 ne nous permet pas d'organiser le Marché de Noël dans les conditions habituelles. Néanmoins, toutes les illuminations et décorations de Noël seront installées pour préserver au mieux la féerie de Noël à Obernai...*
- *L'ensemble des élus du Conseil municipal d'Obernai est au travail dans un esprit de concorde pour porter les projets actuels et ceux à venir... Dans cette période si complexe, nous redoublons d'engagement et de travail pour faire au mieux dans un contexte morose voire anxigène. Nous soutenons au mieux nos établissements scolaires, nos nombreuses associations et toutes nos activités économiques. Cette crise sanitaire, qui dure, nécessite en toutes circonstances bienveillance et exigence.*
- *Lors de la séance du Conseil municipal du 19 octobre dernier, nous avons présenté le projet annoncé d'un « Plan Vélo » audacieux pour notre belle Ville d'Obernai. Ce plan pluriannuel prévoit de réaménager plusieurs tronçons routiers afin que piétons, cyclistes et automobilistes puissent se déplacer dans des conditions optimales de sécurité. Il est le fruit de la réflexion et du travail des élus avec les techniciens et tient compte des très nombreuses suggestions et propositions de concitoyen(ne)s usagers habituels du vélo.*

**Soutenons nos activités économiques en "consommant local".
Continuons à nous protéger et restons prudents...**

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin



Rentrée scolaire au Lycée Agricole en présence de Jean Rottner, Président de la Région et des Adjointes au Maire, Frank Buchberger et Robin Clauss : inauguration d'une nouvelle cueilleuse à houblon



Frank Buchberger a accueilli en Mairie la Sous-Préfète de Molsheim, M^{me} Sandrine Anstett-Rogron



Assemblée Générale du FCSRO en présence des Adjointes au Maire : Isabelle Obrecht et Marie-Christine Schatz



L'été à la Piscine plein air : un havre de paix avec une eau à 28°C et une météo très favorable...



Plogging Obernai : une nouvelle façon de préserver notre qualité de vie (tout savoir en p.19)



Célébration des 20 ans de Gripple Europe, fleuron de l'économie obernoise...



Le nouveau Marché Bi'O du samedi matin (sous la Halle gruber) et le traditionnel Marché du jeudi matin : deux rendez-vous désormais incontournables de la Ville d'Obernai



La Journée des Bonnes Affaires à Obernai : une journée festive lors de laquelle les rues du centre-ville ont été rendues piétonnes

17^{ème} édition du Salon BiObernai : 16 500 visiteurs, 210 exposants, 130 bénévoles... Merci à tous !



Inauguration de la 50^{ème} édition de la Foire aux Vins organisée sur la Place du Marché

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit Gesetz au titre de la réserve foncière. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition d'une parcelle au lieudit Immerschen au titre de la réserve foncière en zone naturelle protégée. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition de parcelles au lieudit Haul pour la création d'une circulation douce et au titre de la réserve foncière. **Voté à l'unanimité.**
- Cession à titre gratuit au profit du Département du Bas-Rhin d'une parcelle située dans l'emprise de la rue du Chanoine Gyss (RD322) à titre de régularisation. **Voté à l'unanimité.**
- Acquisition d'un droit de superficie de la SCI du Coteau concernant le cheminement piéton traversant la copropriété du Domaine des Arts. **Voté à l'unanimité.**
- Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public urbain Pass'O - Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2019. **Prend acte.**



- Délégation de service public pour l'exploitation du Petit Train Touristique d'Obernai - Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2019. **Prend acte.**



- Transport Public Urbain de la Ville d'Obernai - Avenant n°4 au contrat de délégation de service public du réseau de transport urbain portant sur l'adaptation de l'offre à l'attente voyageurs. **Voté à l'unanimité.**
- Décision statuant sur le principe de renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du Petit Train Touristique d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Démolition du centre équestre - Habilitation du Maire à procéder au dépôt du permis de démolir des bâtiments désaffectés. **Voté à l'unanimité.**

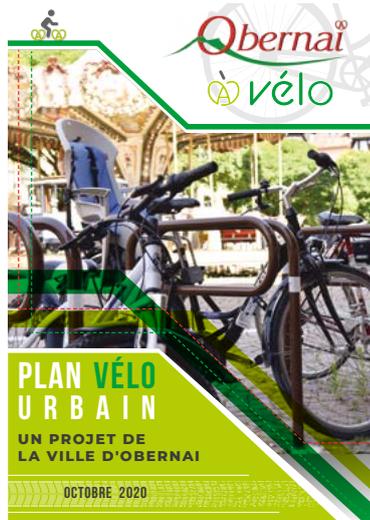


- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2019 de la Société d'Économie Mixte Locale Obernai Habitat. **Prend acte.**
- Rapports annuels pour l'exercice 2019 des établissements publics de coopération intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. **Voté par 27 voix pour et 6 abstentions (M^{me} Catherine Edel-Laurent, M. Jean-Louis Reibel, M^{me} Catherine Colin, M. Guy Lienhard, M^{me} Elisabeth Couvreur, M. Roger Ohresser).**
- Restaurant/Club house O'Set situé rue du Château à Obernai : Renouvellement du contrat de location-gérance pour l'exploitation du fonds. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation de concerts à Obernai en juillet 2020. **Voté à l'unanimité.**
- Cession de matériel réformé du Pôle Logistique et Technique. **Voté à l'unanimité.**
- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal. **Voté par 27 voix pour, 5 abstentions (M^{me} Catherine Edel-Laurent, M. Jean-Louis Reibel, M^{me} Catherine Colin, M^{me} Elisabeth Couvreur, M. Roger Ohresser) et 1 contre (M. Guy Lienhard).**

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2020

Extrait des délibérations

- Demande d'autorisation environnementale présentée par la Sarl MAHO pour le projet de création de logements, commerces et espaces publics sur l'ancien site Match à Obernai - Avis du Conseil Municipal. **Voté à l'unanimité.**
- Aide de solidarité aux sinistrés des Alpes Maritimes suite aux intempéries survenues début octobre 2020. **Voté à l'unanimité.**
- Société Anonyme d'Économie Mixte Obernai Habitat - Participation à une Société Anonyme de Coordination. **Voté par 26 voix pour et 6 abstentions (M^{me} Catherine Edel-Laurent, M. Jean-Louis Reibel, M^{me} Catherine Colin, M. Guy Lienhard, M^{me} Elisabeth Couvreur, M. Roger Ohresser).**
- Approbation du plan vélo urbain et schéma directeur des aménagements cyclables de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Approbation du programme d'aménagement cyclable des rues du Maréchal Juin, voie de Contournement RD426 (Koenig/ de Lattre de Tassigny), rue du Général Gouraud, rue du Général Leclerc et voie verte rue de la Colline/rue du Coteau. **Voté à l'unanimité.**
- Conclusion d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Ville d'Obernai - Opération globale rue du Général Leclerc à Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Fonds mobilités actives - Aménagements cyclables - Second appel à projets 2020. **Voté à l'unanimité.**
- Dispositif de soutien à l'investissement public local - Habilitation du Maire à présenter divers projets : - programme d'aménagement cyclable des rues du Maréchal Juin, voie de Contournement RD426 (Koenig/ de Lattre de Tassigny), rue du Général Gouraud, rue du Général Leclerc et voie verte rue de la Colline/rue du Coteau - Travaux de restauration des menuiseries extérieures et ravalement de façade de la Halle aux Blés. **Voté à l'unanimité.**



**PLAN VÉLO
URBAIN**
UN PROJET DE
LA VILLE D'OVERNAI
OCTOBRE 2020

Hommage solennel rendu à M. Samuel PATY lors du Conseil municipal du 19 octobre 2020

- Vendredi 16 octobre 2020, M. Samuel PATY, Professeur d'Histoire-Géographie, a été sauvagement décapité par un immonde barbare islamiste, pour avoir voulu enseigner la liberté, une des valeurs fondamentales de notre République Française.
- Une fois de plus, nous sommes consternés et atterrés par cet attentat sanglant dont a été victime un de nos concitoyens.
- Depuis 2012, 263 personnes ont été victimes de 18 attaques extrémistes sur le territoire français, sans compter les centaines de personnes handicapées et profondément meurtries par ces ignobles attaques.
- Nous exprimons à la famille et aux amis de Samuel PATY, notre amitié et nos affectueuses pensées, en soutenant de manière indéfectible tous les enseignants de la République Française.
- Ceci est malheureusement le résultat affligeant de 40 années de laxisme et de permissivité à l'égard de toutes les mouvances islamistes, intégristes, extrémistes et nihilistes, qui se sont infiltrées dans notre société.
- Ne faisons pas l'erreur de stigmatiser nos concitoyens de confession musulmane, qui respectent les valeurs de notre République et qui condamnent avec fermeté ces actes barbares.
- Nous ne sommes pas seulement en guerre contre le Covid-19, cette autre gangrène doit être combattue et éradiquée.
- Il est urgent que les dirigeants et les gouvernements de tous les états démocratiques unissent leurs forces pour anéantir cette pieuvre.
- Chers Collègues, je me permets de vous demander de bien vouloir vous lever pour nous recueillir un instant en hommage à M. Samuel PATY et à toutes les victimes des attentats.

DES MESURES D'URGENCE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE À HAUTEUR DE 242 500 €

La crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 et les mesures drastiques qui ont dû être prises en conséquence, en particulier le confinement de la population visant à limiter la propagation du virus, ont bouleversé le fonctionnement de nos territoires et des services publics locaux comme les habitudes sociales, culturelles et professionnelles des habitants. Le Conseil Municipal de la Ville d'Obernai a approuvé à l'unanimité, dans sa séance du 27 avril 2020, diverses mesures financières en accompagnement de cet épisode de la crise.

École Municipale de Musique, Danse et Dessin

Le fonctionnement de l'École Municipale de Musique, Danse et Dessin a, comme toutes les autres activités, été perturbé pendant plusieurs mois. Grâce à la mobilisation de la direction, du secrétariat et des professeurs, la majeure partie des élèves a pu garder un lien avec sa pratique artistique habituelle par divers moyens (réseaux sociaux, cours et conseils à distance...). Néanmoins, il a été décidé de ne pas procéder à la facturation du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2019/2020. L'impact financier est évalué à une perte de recettes d'environ 63 000 € pour la Ville.



Léana et Gabin ont continué à suivre les cours proposés en distanciel par leur professeur, lors du confinement

Mesures d'accompagnement à destination des acteurs économiques

Les mesures de restriction des déplacements ont eu un impact très fort sur la vitalité économique nationale et locale. Bon nombre d'entreprises, de toutes tailles, ont été contraintes de réduire voire de stopper leurs activités. Malgré les mesures gouvernementales (activité partielle, garanties d'emprunts, fonds de solidarité...) et locales (fonds régional « Résistance » notamment), le secteur économique dans sa grande diversité, s'avère très fragilisé par cette situation sans précédent. Les petits commerces, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie... sont particulièrement impactés et les effets de cette crise vont se prolonger dans le temps. Par conséquent, la Ville d'Obernai a décidé

de soutenir le monde économique notamment par l'intermédiaire des mesures suivantes :

- L'annulation, pour tous les redevables, de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) au titre de l'année 2019 qui aurait dû être facturée en 2020. L'impact de cette mesure sur les recettes communales représente une perte d'environ 110 000 €.
- L'annulation des redevances d'occupation du domaine public à titre commercial (chevalets publicitaires devant les boutiques, étalages...) pour l'année 2020 dont l'impact sur les recettes communales est estimé à 8 000 €.
- L'annulation de la facturation de l'occupation du domaine public au titre des terrasses estivales 2020 (de mars à octobre), soit environ 33 000 € de pertes sur les recettes communales.

Bail / loyer commerciaux

Par ailleurs, la Ville est propriétaire du bâtiment de la Halle au Blé qu'elle loue au Restaurant éponyme, dans le cadre d'un bail commercial. La perception de ce loyer a été annulée pour cette période, représentant un "manque à gagner" d'environ 25 000 €.

La même mesure a été adoptée pour le loyer dû par le restaurant O'Set situé à proximité de la Piscine plein air et du Tennis-Club, que la Ville loue (contrat de location-gérance). La perte s'élève à 3 500 €.



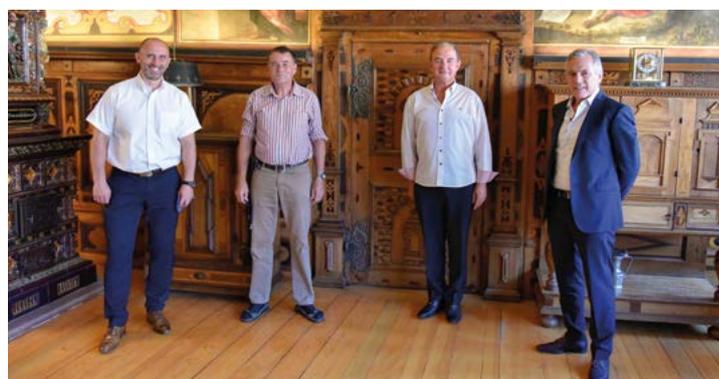


Visite guidée de l'usine de production de masques d'Obernai par Christophe Weibel, le Directeur du site, en présence de Bernard Fischer et Frank Buchberger

Dräger INVESTIT DANS UN SITE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE À *Obernai*

Dräger, société familiale européenne basée en Allemagne, l'un des leaders mondiaux des technologies médicales et de sécurité, s'est récemment implantée au nord de la rue du Général Leclerc, en face du site de la Divinale, pour y produire des masques de protection respiratoire de haute technicité.

Seulement 3 mois après avoir décidé de s'implanter dans notre belle Ville d'Obernai, la société Dräger a démarré sa production de masques FFP2 et FFP3 pour répondre aux besoins sanitaires et industriels. **L'Alsace étant au carrefour de l'Europe, c'est tout naturellement que Stefan Dräger, Président du Directoire et Yves le Gouguez, Directeur Général, se sont tournés vers Obernai pour y implanter leur nouveau site de production.** Cette position stratégique leur permet désormais de fournir en masques non seulement la France, mais également l'international.



De gauche à droite : Frank Becker, Directeur Général délégué de l'Agence de développement économique en Alsace (Adira), Stefan Dräger, Président du Directoire de Dräger, Bernard Fischer, Maire d'Obernai, Bernard Stoeffler, Président d'Alsagestion.

Avec pour objectif de produire entre 75 et 100 millions de masques par an, Dräger a déjà investi 12 millions d'euros à Obernai pour la reconversion du site industriel et pour l'achat des machines, notamment. En effet, ce sont aujourd'hui 5 lignes de production et une ligne d'emballage qui ont été installées dans les locaux d'Alsagestion, qui a joué un rôle décisif dans la mise en opération du site industriel. D'ici le 1^{er} trimestre 2021, ce sont 5 autres lignes de production (avec 1 ligne d'emballage) qui seront ajoutées pour fabriquer cette fois-ci des masques avec une valve expiratoire. **Si le développement de l'entreprise poursuit une telle croissance, elle investira dans 5 autres lignes pour arriver à un total de 15 machines-outils sur le territoire du Piémont des Vosges.**

Enfin, le destin du groupe allemand rejoint l'histoire d'Obernai, cité brassicole, puisqu'en 1889, Johann Heinrich Dräger, fondateur de la Société, mécontent des systèmes existants de robinets à bière (écoulement de la bière irrégulier...), conçoit, grâce à son incroyable créativité, le premier réducteur de pression fiable pour l'acide carbonique, la valve Lubeca.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le groupe Dräger, qui a vu le jour en 1889, compte 14 000 salariés dans plus de 50 pays et a réalisé 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019.
- Dräger a pour mission de faire de la technologie "La Technologie pour la Vie", avec des produits et services destinés à la prévention, tels que le dépistage et la détection d'alcool et de stupéfiants, à la protection avec des Équipements de Protection Individuelle (EPI), et à préserver et soutenir la vie avec des dispositifs d'assistance respiratoire et de surveillance patient.
- 25 salariés ont déjà été embauchés à Obernai. L'objectif est d'atteindre un effectif de 50 à 60 personnes d'ici le printemps 2021.
- 95% des matières premières utilisées par Dräger sont sourcées en Europe (Allemagne et Suède principalement), le but étant à court terme de se fournir exclusivement en France, et au niveau local, idéalement.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL : pose d'un nouveau fleuron sommital

Les travaux de restauration de l'ensemble du massif méridional de l'église Saints-Pierre-et-Paul se poursuivent après une pause due au confinement.

Les pierres de la flèche Est ont été analysées et celles qui présentaient les stigmates du temps et qui étaient en mauvais état ont été remplacées ou consolidées. Un nettoyage complet a également été effectué sur le grès, lui rendant sa couleur originelle.



La quasi-totalité des "choux" et fleurons qui ornent les sommets des pinacles avait disparu. C'était le cas du fleuron sommital de la flèche Est qu'il a fallu redessiner en se basant sur des archives iconographiques. Après avoir été sculptées par des artisans alsaciens, les trois parties du sommet de la flèche Est (la base, la couronne de motifs végétaux et le fleuron qui surmonte l'ensemble de la construction) ont été posées, fin septembre. Un moment fort de cet important chantier de restauration. Les travaux vont continuer avec, d'ici la fin de l'année, le déplacement de l'échafaudage sur la flèche Ouest.



www.obernai.fr/eglise



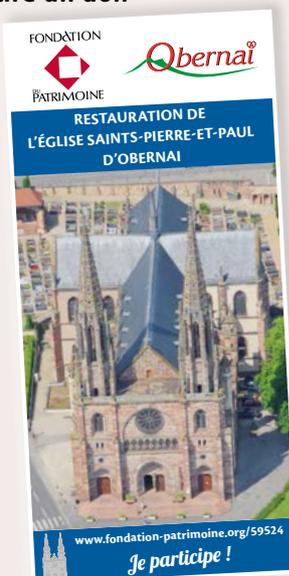
SOUTENEZ la restauration de l'église

Merci à tous les donateurs ! La Ville d'Obernai, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a déjà reçu pour la restauration de l'église plus de 74 000 € de dons. La campagne de financement participatif se poursuit. Si vous souhaitez, vous aussi, préserver le patrimoine obernois et faire un don déductible de vos impôts, il est encore temps !

COMMENT FAIRE UN DON ?

Vous avez 3 options de paiement :

- **EN LIGNE PAR PAIEMENT SÉCURISÉ** sur le site internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/59524
 - **EN ESPÈCES** : en renvoyant le bulletin de don et votre paiement à : Fondation du patrimoine - Délégation Alsace - 9 Place de Kléber - 67000 Strasbourg
 - **PAR CHÈQUE** : en renvoyant le bulletin de don et votre chèque à : Fondation du patrimoine - Délégation Alsace - 9, Place de Kléber - 67000 Strasbourg
- Le bulletin de don est disponible à l'accueil de la Mairie, à l'église ou en téléchargement : <http://bit.ly/bulletin-don-obernai>
Votre reçu fiscal vous sera ensuite envoyé.



QUARTIER EUROPE SUD : renouvellement de l'éclairage public

La Ville d'Obernai réalisera prochainement des travaux de renouvellement de l'éclairage dans le quartier Europe Sud, avec une mise en service prévue en décembre 2020.

Courant 2021, les équipes du Pôle Logistique et Technique de la Ville procéderont au remplacement de tous les autres luminaires par des systèmes Led.

Suite à un diagnostic de l'éclairage public établi sur l'ensemble de la Ville en 2017, il est apparu nécessaire **de renouveler les mâts d'éclairage des rues du Maréchal Koenig, du Maire Mosser et Edmond Demange** (en rouge sur la carte) dont l'installation date de la création du lotissement

Ces travaux comprendront :

- l'installation de mâts avec un éclairage Led, en lieu et place des matériels existants,
- le remplacement des armoires de commande,
- la réfection de quelques parties de réseaux endommagés, la majorité des réseaux étant encore en bon état.

D'autre part, un contrôle et les réparations éventuelles des réseaux enterrés seront menés sur les axes secondaires (en jaune sur la carte).

L'objectif de réduction des consommations énergétiques sera atteint par la mise en place de sources d'éclairage Led, ainsi que par la mise en place de dispositifs de programmation, permettant de réguler les flux d'éclairage en fonction de l'avancée de la nuit. Les estimations d'économies d'énergie sont de l'ordre de 65% par rapport à la situation actuelle, représentant environ 60 000 € sur 25 ans pour les 37 mâts des axes principaux et 125 000 € pour les 116 mâts des axes secondaires.

LE MONTANT DES TRAVAUX

- Remplacement des 37 mâts d'éclairage hauts : 200 782 € HT
- Réparation des réseaux sur les rues secondaires : 71 369 € HT
- Remplacement des luminaires des rues secondaires : 70 833 € HT

TRAVAUX DE VOIRIE

Achèvement des travaux Rue de la Sablière



Démarrage de la 4^{ème} tranche du Parc des Roselières et création de la rue Simone Veil



PLAN VÉLO URBAIN : un projet ambitieux



C'est quoi un plan vélo urbain ?

Les plans vélo (ou schémas directeurs cyclables) sont des outils de planification. Ils ont pour ambition de développer des maillages permettant des déplacements vers ce qui est appelé des pôles générateurs de déplacements (zones d'emplois, d'habitats, services divers...). Outre la définition des tracés et des types d'aménagements cyclables, les plans vélo comprennent un plan pluriannuel d'investissement qui permet de prévoir le budget de réalisation.

Depuis les années 2000, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et le Département du Bas-Rhin ont aménagé de nombreux itinéraires cyclables qui relient Obernai aux villes voisines jusqu'à Strasbourg et l'Allemagne. La Ville d'Obernai a également réalisé des aménagements dans la commune pour les cyclistes, mais les itinéraires cyclables urbains restent incomplets, les grands giratoires et les routes départementales à fort trafic freinant les déplacements à vélo dans notre cité. Si de plus en plus de nos concitoyens se déplacent à vélo, d'autres ne le font pas pour des problématiques liées à un manque d'infrastructures ou pour des questions de sécurité.

Ainsi, pour répondre aux enjeux actuels et travailler pour l'avenir avec cohérence, la Ville d'Obernai a décidé d'élaborer un Plan vélo pluriannuel.

Ce 1^{er} Plan Vélo d'Obernai permet de planifier avec cohérence la poursuite des actions à mener. Il prévoit le développement du vélo à Obernai dans le futur avec pour objectif de disposer d'un réseau cyclable structurant, continu et sécurisant dans la commune.

Ce plan comprendra des réalisations majeures dans les quatre années à venir (2021-2024), comme la création de pistes cyclables le long des axes routiers principaux à l'Est de la ville. Puis d'autres améliorations sont prévues à court et moyen termes : des liaisons douces élargies, de nouveaux arceaux à vélo et des abris vélo sécurisés, un meilleur jalonnement et des zones 30 ou de rencontre. Par ailleurs, les actions de formation au vélo des jeunes seront intensifiées, de même que des actions pour rappeler le respect du code de la route à tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons), pour un partage optimal et harmonieux de l'espace public.



Avec l'implication de tous, Obernai deviendra encore plus agréable.

LES 5 AXES du Plan Vélo d'Obernai

Dans le contexte du réchauffement climatique et des enjeux de santé publique, le vélo, comme moyen de transport, est une des solutions aux problématiques actuelles et futures. La Ville souhaite soutenir et accompagner ce nouvel élan citoyen pour permettre à tous de se déplacer de manière accessible et sécurisée pour ses loisirs, et aussi au quotidien pour se rendre au travail, à l'école ou pour faire ses courses. Ce plan fixe les leviers d'actions et les principales actions pour la période 2021-2024 et au-delà.

1. Rendre cyclables les axes routiers structurants à l'Est de la Ville en :

- créant des pistes cyclables le long des rues du M^{al} Juin, G^{al} Gouraud, G^{al} Leclerc et de la contournante,
- reliant de manière directe et sécurisée les pôles situés à proximité comme la gare, les 2 collèges, le lycée Freppel, les écoles Picasso, Claudel et Freppel, les équipements et installations sportives, ainsi que les pôles d'activités et de services,
- reliant les quartiers en sécurisant les principaux carrefours et giratoires.

2. Proposer des itinéraires cyclables continus et plus lisibles sur l'ensemble de la ville en :

- reliant et complétant les aménagements cyclables existants pour proposer des itinéraires continus,
- poursuivant l'aménagement des voies vertes et autres liaisons douces,
- harmonisant les traitements des aménagements cyclables des voies nouvelles ou à restructurer,
- complétant la signalisation et le marquage au sol, et en jalonnant les pôles de services.

3. Apaiser la circulation dans le centre-ville et les quartiers résidentiels en :

- étendant les périodes de piétonisation du centre-ville le week-end,
- pensant le coeur de ville en zone apaisée,
- améliorant l'accès de la gare TER à pied et à vélo,
- modérant les vitesses de circulation et en rendant les zones 30 plus lisibles et plus efficaces,
- orientant les automobilistes vers les parkings publics disponibles.

4. Renforcer les politiques pédagogiques en faveur des jeunes générations pour l'usage du vélo en :

- poursuivant les actions de sécurité routière dans les écoles (programme « Savoir Rouler à vélo »),
- apaisant les circulations automobiles aux abords des écoles,
- construisant pour et avec les jeunes des projets autour du vélo et des engins de déplacement personnels.



5. Poursuivre des actions pour encourager la pratique du vélo sous toutes ses formes en :

- renforçant l'offre de stationnement, arceaux et abris vélo sécurisés, dans l'espace public,
- améliorant le stationnement des vélos dans l'espace privé,
- développant et en faisant évoluer l'offre Vél'O,
- poursuivant les événements et les actions de communication pour promouvoir les mobilités actives et mobiliser les acteurs locaux,
- mesurant et analysant les mobilités actives,
- suivant, évaluant et ajustant le plan vélo.



2021-2024 : un programme ambitieux

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2020, a approuvé à l'unanimité une importante délibération sur l'engagement du programme de travaux découlant des actions prioritaires déterminées au sein du Plan Vélo de la Ville d'Obernai et dont une première phase de mise en œuvre est prévue pour la période 2021-2024.

Le programme des travaux comprend, notamment :

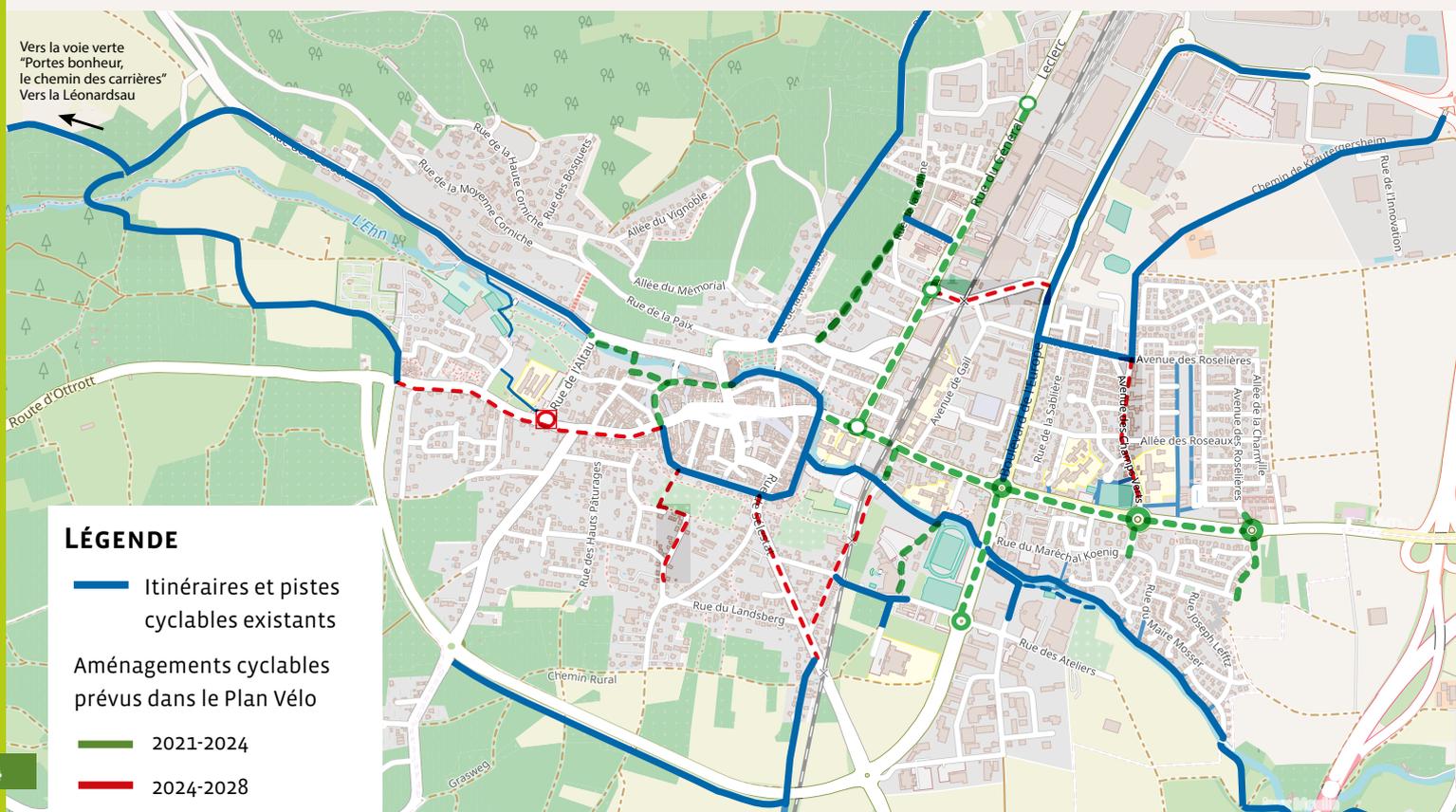
- le réaménagement partiel de la **rue du Maréchal Juin**, principal axe d'entrée de ville,
- le réaménagement partiel de la **contournante / D426** (tronçon entre le Bd d'Europe / rue M^{al} de Lattre de Tassigny),
- le réaménagement partiel de la **rue du Général Gouraud** (tronçon entre le Bd d'Europe et la rue du Général Leclerc), en intégrant une perspective d'amélioration des accès de la **Gare TER** d'Obernai pour l'ensemble des modes de déplacement,
- le réaménagement complet de la **rue du Général Leclerc**,
- la création d'**une voie verte**, entre la rue du Coteau et la rue du Génie,
- l'aménagement d'une **liaison piétonne et cyclable** entre la voie verte de l'Ehn et la rue M^{al} de Lattre de Tassigny (desserte de L'O, Espace Aquatique et du Nouvel Hôpital d'Obernai),
- le déploiement d'**abris, de boxes individuels et d'arceaux à vélo aux abords** immédiats des principaux pôles générateurs de déplacements de la ville.

Ces voies forment un réseau viaire continu, qui permettra de développer, à court terme, un maillage cyclable interconnecté, irriguant les zones urbaines les plus densément habitées de l'Est de la ville. Celui-ci pourra assurer une desserte efficace à la fois des secteurs résidentiels, des parcs d'activités économiques et des principaux équipements et services de la ville. Ce programme est évalué à un coût global (travaux, honoraires, acquisitions foncières et frais divers) de **7 160 100 € H.T (voir page 17)**. La **Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile** procédera, au titre de ses compétences, parallèlement à l'action de la ville sur l'axe « rue du Général Leclerc », à des travaux complémentaires

de réseaux et d'infrastructures. Ses interventions s'inscriront en totale cohérence avec le projet de la collectivité.



LE PROGRAMME DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES STRUCTURANTS

La rue du M^{al} Juin et la "Contournante - D 426"

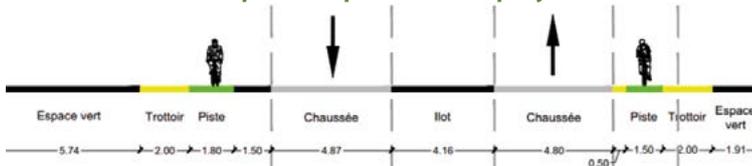
Sur les axes « Maréchal Juin et Contournante », les aménagements consisteront en :

- la création de pistes cyclables unidirectionnelles de largeur 1,50 mètre de chaque côté de la chaussée. Pour l'axe Contournante-D426, une solution d'une piste bidirectionnelle est envisagée car répondant mieux aux logiques de flux, tout en impactant moins les aménagements qualitatifs existants.
- La mise en place d'une lame d'air de 50 cm entre la chaussée et la piste cyclable pour garantir la sécurité des vélos.
- La reprise des trottoirs pour disposer d'une largeur moyenne de 2,50 mètres (aux abords des

équipements scolaires, cette largeur est portée à 3 mètres).

- Le réaménagement des voies de circulation avec une largeur comprise entre 3,50 mètres (avec terre-plein franchissable) à 4,20 mètres.
- La création, en ceinturation des carrefours-giratoires, d'une piste bidirectionnelle en site propre.

Exemple d'un profil de rue projeté



La rue du Général Gouraud

L'étude des aménagements cyclables de cet axe allant du tronçon Boulevard d'Europe jusqu'au "carrefour Freppel" a été appréhendée dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur l'amélioration de l'accès à la Gare TER pour l'ensemble des modes de déplacement (à pied, à vélo, en bus urbains et interurbains, en voiture). En parallèle des aménagements cyclables, seront pris en compte :

- le repositionnement et la mise en accessibilité des arrêts de bus FluO,
- la sécurisation des flux piétons entre les établissements scolaires, le parking des Remparts, le centre-ville et la gare,
- la question de la traversée du passage à niveau n°39,
- Le gabarit de la rue non uniforme et présentant des largeurs assez faibles.

Le projet d'aménagement s'organisera en conséquence selon une solution mixte combinant :

- un aménagement cyclable en site propre, avec des pistes unidirectionnelles de chaque côté,

- un traitement en bande cyclable sur chaussée, compris entre la rue du Stade et l'Avenue de Gail.

Le déploiement de ces solutions s'accompagnera d'aménagements de voirie visant à renforcer le statut de la zone 30 et à apaiser la vitesse.

Afin de connecter les pistes cyclables de la rue du Général Leclerc et de la rue du Général Gouraud tout en préservant des trottoirs confortables, la transformation du giratoire Freppel en carrefour en « T », géré par feux de circulation, est préconisée.



Vue de la rue du Général Gouraud devant le Lycée Freppel

La rue du Général Leclerc



Carrefour rue du Général Leclerc / rue des Bonnes Gens, situé devant l'ancienne Gendarmerie

Le projet d'aménagement cyclable de cette artère de la Ville prévoit :

- la création d'un carrefour giratoire pour la desserte du Parc d'Activités du Thal et du Parc d'Activités tertiaires de la Divinale,
- la création de 2 pistes cyclables pour le tronçon compris entre ce nouveau giratoire et le carrefour avec la rue des Bonnes Gens,
- la réorganisation du giratoire « Bonnes Gens » situé devant l'ancienne Gendarmerie, en carrefour en T (cf. ci-contre),
- la création de 2 pistes cyclables pour le tronçon compris entre le nouveau carrefour « Bonnes Gens » et la rue « Goessli »,
- l'aménagement du tronçon compris entre la rue Goessli et le carrefour Freppel, en zone apaisée limitée à 30 km/h.

CRÉATION DE NOUVELLES VOIES VERTES ET LIAISONS DOUCES

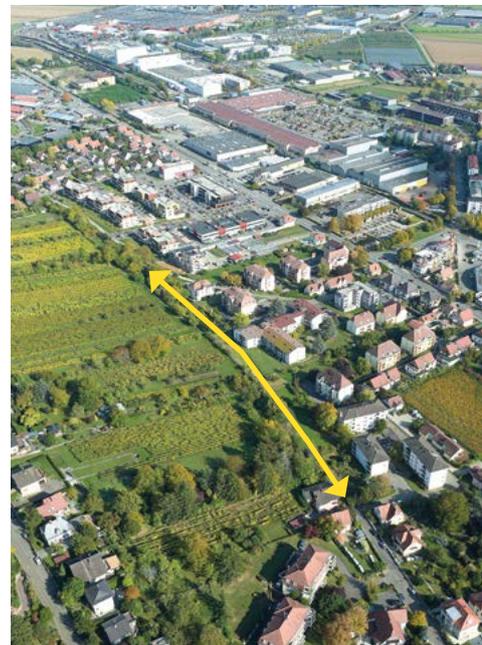
Voie verte entre les rues du Coteau et du Génie

Une voie verte sera créée entre la rue du Coteau et la rue du Génie. Cet aménagement mixte nécessite la réalisation d'acquisitions foncières auprès des propriétaires riverains afin de parfaire l'emprise du sentier existant.



Les démarches ont été engagées en août 2020 et une réunion publique s'est tenue début septembre 2020. Les travaux seront programmés dès l'aboutissement des tractations foncières. **La création de la voie verte s'accompagnera d'aménagements paysagers préservant la qualité environnementale du lieu-dit « la Haul ».**

La liaison piétonne et cyclable sera dotée d'un éclairage public afin de sécuriser les liaisons nocturnes entre le centre-ville et les quartiers résidentiels de la rue de la Loi et de la rue de Pully. **Cet aménagement préfigure la coulée verte inscrite au Plan local d'Urbanisme et contribuera à la mise en valeur d'un poumon vert autour des zones urbaines ou à urbaniser du lieu-dit « la Haul ».**



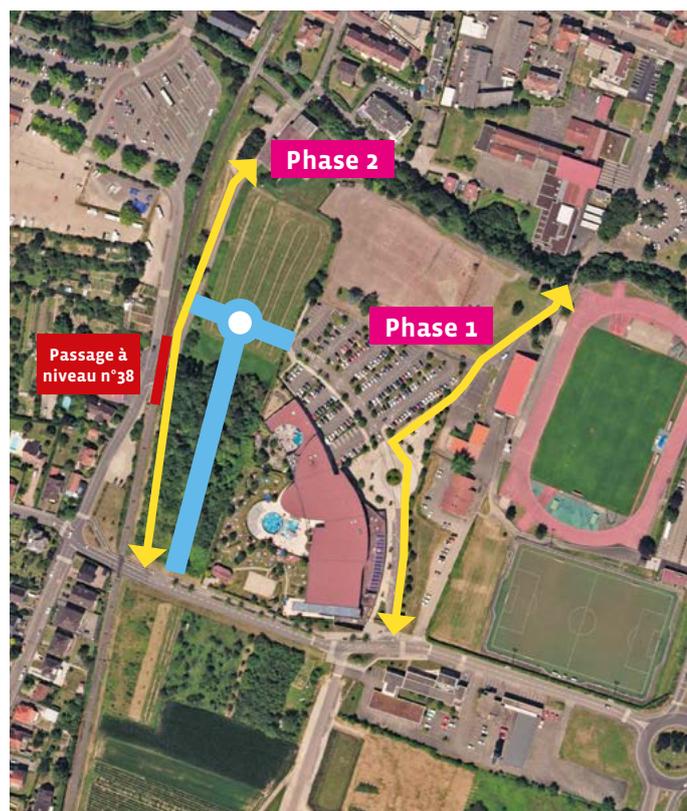
Liaison entre la voie verte de l'Ehn et la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Phase 1 : à court terme

Le passage est matérialisé actuellement de façon sommaire. **Son aménagement définitif en liaison douce améliorera l'accès à pied et à vélo des équipements de loisirs et du Nouvel Hôpital d'Obernai.** Cette liaison transitera par le Stade Omnisport et sera raccordée aux voies internes de l'Espace Aquatique L'O.

Phase 2 : à plus long terme

D'autre part, dans le cadre de la suppression à long terme du passage à niveau n°38, qui présente un risque accidentogène important, le Plan local d'Urbanisme de la Ville d'Obernai prévoit la modification du tracé de la rue Poincaré. Des emprises foncières ont été inscrites en emplacement réservé à cet effet. Le tronçon viaire situé à l'Est de la voie ferrée sera raccordé à terme à la rue du M^{al} de Lattre de Tassigny. **Cet aménagement contribuera à améliorer notamment les circulations douces entre la Gare, l'Espace Aquatique et le Nouvel Hôpital par une liaison particulièrement rapide. L'intégration des circulations cyclables au gabarit de cette voie nouvelle est primordiale.**



LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PLURIANNUEL 2021-2024

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) et le Plan vélo & mobilités actives lancé par le Gouvernement en septembre 2018 ont été institués par l'État aux fins de développer les modes de transport alternatifs à l'automobile, et notamment le vélo, avec l'objectif de tripler la part modale de ce mode de transport actif pour atteindre 9% d'ici 2024. À cette fin, un fonds national «mobilités actives» a été créé. Doté d'une enveloppe de 350 millions d'euros sur 7 ans, il vise à soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités.

Le programme des aménagements cyclables en agglomération pour la période 2021-2024 (rues du Maréchal Juin, voie de Contournement RD426 (M^{al} Koenig/ M^{al} de Lattre de Tassigny), rue du Général

Gouraud, rue du Général Leclerc et voie verte rue de la Colline/rue du Coteau) entre parfaitement dans les critères d'éligibilité de ce fonds et notamment du second appel à projets 2020 en cours.



PLAN DE FINANCEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES STRUCTURANTS 2021-2024

Coût des études et travaux

1. Rendre cyclables les axes structurants	5 140 000 €
DONT	
Axe rue du Maréchal Juin :	1 670 000 €
Axe "contournante - D 426"	1 010 000 €
Axe "Rue du Général Gouraud - D422"	1 100 000 €
Axe "Rue du Général Leclerc"	1 360 000 €
2. Proposer des itinéraires cyclables continus, sécurisés et plus lisibles	850 100 €
DONT	
Création de la voie verte entre la rue du Coteau et la rue du Génie	700 100 €
Aménagement de la liaison piétonne et cyclable entre la voie verte de l'Ehn et la rue du M ^{al} de Lattre de Tassigny	150 000 €
3. Poursuivre les actions d'accompagnement pour encourager la pratique du vélo sous toutes ses formes	200 000 €
4. Honoraires et frais divers	970 000 €
TOTAL DES COÛTS PRÉVISIONNELS	7 160 100 €

Les recettes attendues

Fonds de soutien à l'investissement local	 (État)	700 000 € maximum
Fonds mobilités actives "aménagement cyclables"	 (État)	3 580 050 € maximum
Partenariat Conseil Départemental du Bas-Rhin	 	512 196 € maximum
Autofinancement		2 367 854 €*
*Si les subventions attendues de la part de l'État sont inférieures aux montants maximum, la Ville d'Obernai financera la différence.		
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES		7 160 100 €

PASS'O⁺ pour vous déplacer à la demande dans Obernai

Pass'O⁺ est le service de transport à la demande sur réservation qui dessert l'ensemble des quartiers d'Obernai.

Pour l'utiliser, il suffit simplement d'appeler l'agence Pass'O pour la réservation et le bus passera vous chercher, à l'heure convenue, à l'arrêt Pass'O⁺ de votre choix. Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. **La nouveauté, c'est que vous pouvez voyager d'un arrêt Pass'O⁺ vers tous les arrêts du réseau et vice-versa.**

Et si vous avez plus de 70 ans ou que vous êtes une personne à mobilité réduite (80%), vous pouvez faire appel au service "Porte à Porte". Un minibus viendra vous chercher et/ou vous déposer directement devant votre domicile.

En savoir plus :

Relais Pass'O à la gare - www.passo.fr

Comment réserver ?

- 1 **APPELEZ** l'agence Pass'O pour réserver votre transport.

☎ 03 88 81 06 71

OU PAR MAIL

✉ passo@keolis.com

- 2 **Réservation possible jusqu'à 2h avant votre voyage**

- Réservation du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture du Relais Pass'O avant 16h30 (18h le mardi)
- Réservation le samedi entre 9h et 15h pour les trajets du samedi et du lundi matin uniquement

- 3 **RDV à votre arrêt 2 minutes avant l'horaire de passage**

• Votre navette viendra vous chercher à l'arrêt que vous aurez réservé.



GÉREZ VOTRE STATIONNEMENT avec votre smartphone

L'application Flowbird vous permet de payer votre stationnement en quelques étapes simples. Vous n'avez plus besoin de monnaie, de carte bancaire ou encore d'attendre à l'horodateur.

- Téléchargez gratuitement votre application de paiement de parking et enregistrez le numéro de plaque de votre véhicule.
- La géolocalisation de votre smartphone vous permet d'identifier immédiatement les tarifs de la zone de stationnement.
- Validez vos 20 minutes gratuites de stationnement (1 fois par jour et par véhicule) ou payez votre stationnement de manière sécurisée (avec votre carte bancaire enregistrée).
- Recevez une notification pendant votre stationnement lorsque votre ticket va expirer.
- Ne payez que pour la durée de stationnement réellement consommée.

À NOTER

- Tous les paiements Flowbird sont transmis électroniquement à la Police Municipale, qui a en charge le contrôle du stationnement avec des appareils mobiles portatifs et qui consulte en

temps réel la validité des tickets de stationnement des véhicules.

- Il n'est plus nécessaire d'imprimer un reçu comme preuve de paiement ni de le déposer sur le tableau de bord de votre véhicule.

www.obernai.fr/stationnement

Téléchargez l'application Flowbird



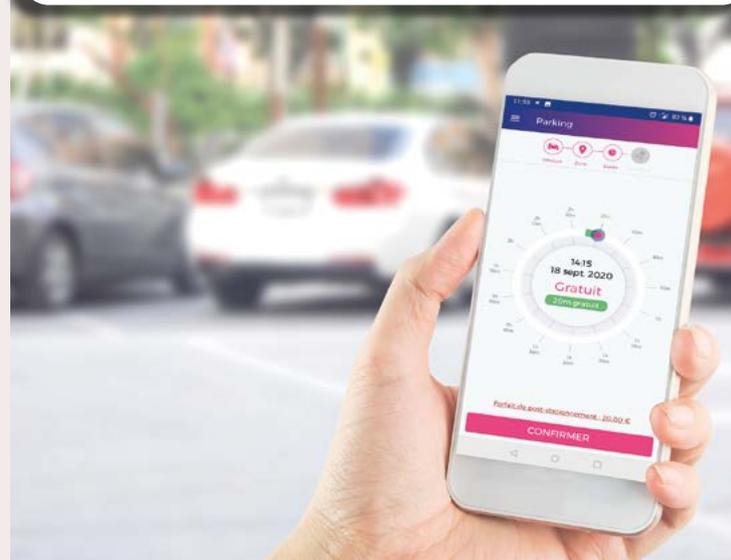
Téléchargez dans l'App Store

bit.ly/flowbird-apple

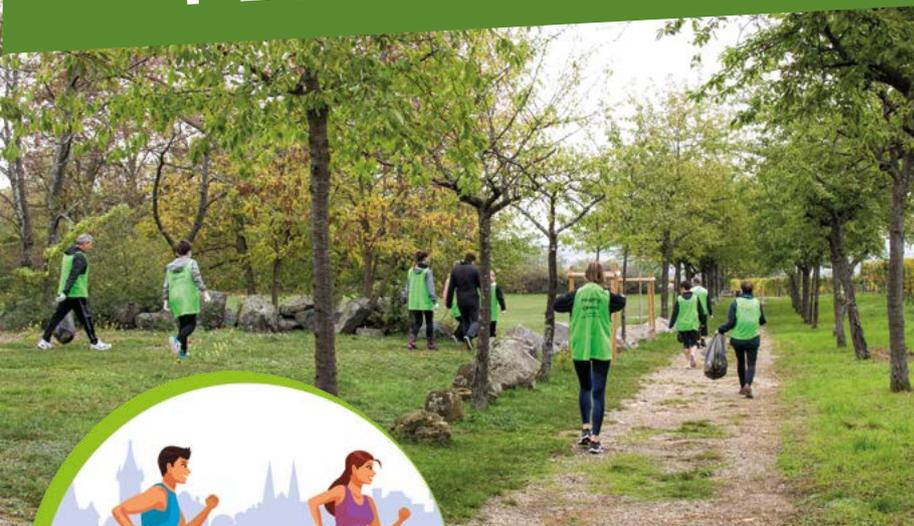


Téléchargez sur Google play

bit.ly/flowbird-android



PLOGGING OBERNAI



Face aux défis environnementaux actuels, la Ville d'Obernai a souhaité mettre en place une idée proposée par des élus du groupe majoritaire afin d'agir concrètement et dès maintenant pour la préservation de notre cadre de vie : **Plogging Obernai**.

Le plogging est une activité venue de Suède qui consiste à ramasser les déchets lors de séances de course à pied. **C'est une activité ludique qui permet de faire un geste pour la planète tout en pratiquant une activité physique.** Il n'y a pas de pression, chacun marche ou court à son rythme, voire même fait le circuit à vélo.

La première sortie test "Plogging Obernai", organisée en juillet dernier par Marie-Christine Schatz, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, Sandra Schultz et 5 autres conseillers municipaux, fut concluante : un circuit de 5,46 km au centre-ville, des gants et des sacs-poubelle mis à disposition par les services techniques municipaux et **8,2 kg de déchets récupérés qui ne pollueront plus Obernai !**

La sortie de septembre fut ouverte au public ; elle a permis de récupérer 11 kg de déchets. Celle d'octobre fut l'occasion pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Obernai de participer à cette action citoyenne au Mont National. Ils ont pu constater que leur action était essentielle et efficace en récoltant, avec les autres bénévoles, 48 kg de déchets plus ou moins volumineux : mégots de cigarette, four, bouteilles en verre, papiers, plastiques...



Pour préserver l'environnement et la qualité de vie d'Obernai tous les habitants sont invités à passer à l'action et à rejoindre ces sorties citoyennes, ouvertes à tous. Les présidents d'association sont également invités à contacter Marie-Christine Schatz, Adjointe au Maire, pour organiser des sorties "Plogging Obernai" avec leurs adhérents.



PLOGGING OBERNAI : LES INFOS EN +

Tenez-vous informé de l'actualité de "Plogging Obernai" et des prochaines sorties :

- sur www.obernai.fr/plogging
- sur Facebook @ploggingobernai
- sur Instagram @ploggingobernai

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OBERNAI



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE

DE LA VILLE D'OBERNAI !

APPLI DISPONIBLE
SUR LES STORES



Depuis la création de l'application et à fortiori en cette période de confinement, la Ville d'Obernai publie très régulièrement des informations que vous pouvez retrouver sur ce support, dans les différentes thématiques, mais également sous forme de notifications pour les plus importantes d'entre elles. Ainsi, nous vous invitons à télécharger sur vos téléphones l'application gratuite Obernai.

Accessible gratuitement sur votre smartphone et votre tablette en la téléchargeant via le store, l'appli Obernai vous permet d'accéder également à une multitude d'informations : actualités, horaires d'ouverture des services publics, météo, numéros d'urgence, infos pratiques...

Les fonctionnalités interactives de l'appli Obernai :

- réalisez vos **démarches en ligne** (demande de rendez-vous pour votre carte d'identité, passeport...),
- un lampadaire ne marche plus ? La route est dégradée ? **Faites un signalement** à la Mairie directement depuis votre smartphone...
- retrouvez les **menus du restaurant Hohenbourg** et des **Périscolaires**,
- restez informé grâce à un système de **notifications** par centres d'intérêt,
- **géolocalisez** sur la carte interactive tous les **équipements publics** (canisites, toilettes publics, conteneurs à verre, défibrillateurs, arceaux à vélo...).

www.obernai.fr/appli-obernai

AGENDA 2021 : c'est l'heure des mises à jour



Vous êtes un professionnel de santé installé à Obernai ou responsable d'une association et vos coordonnées ont changé depuis la dernière édition ? Vous avez constaté qu'une information n'était plus à jour dans ce support ? N'hésitez pas à prendre contact, avant le 10 novembre, avec la Direction de la Communication qui réalise actuellement la mise à jour du document.

Chaque fin d'année, l'Agenda de poche est largement et gratuitement diffusé à tous les foyers obernois ainsi qu'aux nouveaux arrivants, associations,

artisans, commerçants, entreprises, visiteurs... Quotidiennement utilisé par nos concitoyens, ce support de communication est une véritable mine d'informations. Votre contribution à la mise à jour de cet agenda est donc essentielle.

Vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise ?

Quelques pages de l'agenda sont destinées à des encarts publicitaires. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour en savoir plus.

Mairie d'Obernai - Direction de la Communication Tél. 03 88 49 95 71
communication@obernai.fr

NOV
10

MESSAGE à l'attention des habitant(e)s âgé(e)s de 76 ans et plus

En raison du contexte sanitaire lié à la propagation de la Covid-19 et pour respecter les préconisations préfectorales, la Ville d'Obernai a décidé, avec regret, d'annuler le traditionnel repas de Noël en l'honneur des Obernois(e)s de 76 ans et plus. Mais, en cette année très particulière, et pour ne pas oublier la magie des fêtes de fin d'année, **la Ville d'Obernai et son Centre Communal d'Action Sociale vous offriront un petit cadeau**, comme c'était déjà le cas

pour les personnes qui ne pouvaient pas se rendre au repas de Noël. **Un courrier vous sera adressé vous expliquant les modalités de distribution.**

Nous espérons tous des jours meilleurs pour vous retrouver autour d'un moment de partage et de solidarité.

www.obernai.fr/ccas
Tél. 03 88 49 95 96

COLLECTE NATIONALE des Banques Alimentaires

Les associations caritatives d'Obernai avec l'aide de la Ville et du CCAS participent, cette année encore, à la grande collecte nationale de produits alimentaires.*

Que donner ?

Huile, conserves, soupes, pâtes, aliments pour bébés, café et autres denrées alimentaires non périssables.

Où faire un don ?

- Vous pourrez déposer vos dons **directement à la salle des fêtes** d'Obernai (rue de Sélestat) **le samedi 28 novembre de 9h à 20h.**
- Vous pourrez également déposer vos dons **directement le vendredi**

27 et le samedi 28, dans les magasins participant à cette action humanitaire : Auchan, Leclerc, La Source et Lidl.

Comment devenir bénévole ?

Rejoignez les 6 000 bénévoles bas-rhinois d'un jour en vous inscrivant sur le site de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin : <https://ba67.banquealimentaire.org> ou en appelant le 03 88 40 30 40.

**(sous réserve des consignes liées au contexte sanitaire et au confinement).*



Banque Alimentaire du Bas-Rhin

COLLECTE NATIONALE

Aujourd'hui nous avons besoin de :

- PETIT-DÉJEUNER
- SUCRES
- CONSERVES
- HUILES ET VINAIGRES
- LÉGUMES SECS

Banque Alimentaire du Bas-Rhin
9 rue de l'Industrie - 67499 Illich-Graffenstaden
03 88 40 30 40
ba67@banquealimentaire.org
www.ba67.banquealimentaire.org



NAISSANCES

Juin 2020

Liya SARI, Selena FRIEDRICH GUNTZ, Ibrahim AKTAG, Milann KRZNAR, Achille DEHON, Célestat EUVRARD, Liam LAEMMEL, Emy KEISER, Yanis MEKAOUI, Valérian ROTH, Celenya HAAG KRAEMINGER.

Juillet 2020

Lewis PEISSEL, Lucie ZOHRABIAN, Juliette ESTNER, Anna PARROTA, Nathanaëlle KAMINSKI, Nicolai KAMINSKI, Louis PFAUWADEL, Denis ÜNVER, Ange KERN, Théo SCHNEE, Kroi HALITI, Eliott STAHL, Victor GAAG, Nino GAAG, Maloon HAGENSTEIN BISCH, Chloé DE BRITO, Kadija DIALLO.

Août 2020

Déniz BAKIR, Marius BOUTELIERE, Enes KECIK, Lyana OBERLE, Lana KIRMANN, Efehan GÜNER, Théa DORMONT, Léandro YEBRA, Gabin STEINHILBER.

Septembre 2020

Andrea BIBINGER, Adam WENZ, Elyana LETIEN, Zeyd YENIAVCI, Raphaël LOUIS ORFAO, Clément GENET, Eden RICHERT BENKSSIM.



Chers habitants d'Obernai,

Malheureusement, nous connaissons depuis un mois, une augmentation considérable de l'incidence de propagation du virus Covid-19, et un grand nombre de personnes nouvellement contaminées. En cette nouvelle période de confinement, il est nécessaire d'observer toutes les règles de prudence, de distanciation et de port du masque en toutes circonstances : nous reformulons notre soutien à nos personnels hospitaliers et soignants.

Notre groupe majoritaire a initié le « Plogging Obernai » : il s'agit d'une activité qui consiste à ramasser les déchets en courant, en marchant ou à vélo. C'est une activité ludique qui permet de faire un geste pour la planète. Les membres de notre groupe ont déjà effectué 3 sorties, les 31/08, 12/09 et 17/10 et ont ainsi collecté 68 kg de déchets. Nous sommes déterminés à agir pour que notre Ville d'Obernai soit propre et lançons un appel au civisme. Il est intolérable de constater encore de nos jours, que des personnes jettent régulièrement toutes sortes de déchets dans les espaces publics ou dans la nature.



Nous sommes heureux d'avoir élaboré un audacieux Plan Vélo. Cet important projet a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 19 octobre 2020. Plusieurs axes viaires vont être entièrement réorganisés dans le cadre de ce plan pluriannuel, afin de permettre aux piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes et automobilistes de pouvoir se déplacer dans des conditions optimales et en toute sécurité. Malgré une ambiance quelque peu morose actuellement, nous continuons à travailler au quotidien avec Cœur et Passion.

Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr - Facebook : @bernardfischer67 et @obernai.avenir

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline STAHL, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

**Imaginons
Obernai!**
■ ■ ■

Chères Obernoises, chers Obernois,

Comme M. le Maire aime à nous le rappeler, nous n'avons pas gagné les élections. EST-CE POUR AUTANT QUE NOS IDEES, NOS PROPOSITIONS, NOS ELECTRICES ET NOS ELECTEURS NE MERITENT PAS D'ETRE ENTENDUS OU REPRESENTES ?

Avec un score de 23.18 % DES INSCRITS et une ABSTENTION DE 62.01 %, les résultats de la liste majoritaire sont-ils aussi convaincants que cela ? Au vu des circonstances tellement particulières des dernières municipales, des Maires clairvoyants ont choisi de faire évoluer leur gouvernance et ont adopté des modèles plus équitables et plus participatifs.

Ce n'est pas le cas dans notre ville ; les élus d'IMAGINONS OBERNAI ont été écartés de plusieurs instances et ne sont pour le moment pas associés aux groupes de travail informels.

Tout récemment, lors de la révision du Règlement intérieur de la ville, nous avons demandé à compléter et à préciser les modalités d'expression réservés aux élus de la minorité, comme la loi le permet. Nous n'avons pas été entendus.

POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE VIVANTE, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER REGULIEREMENT NOTRE SITE www.imaginons-obernai.com ET A NOUS SUIVRE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.

Disposant « généreusement » de 1 570 caractères pour nous exprimer dans ce journal, c'est donc sans autre transition, que nous souhaitons revenir sur la crise sanitaire et avoir une pensée pour nos aînés, pour les malades et les familles touchées par la perte d'un être cher. En cette période difficile, restons solidaires et concernés par la santé de toutes et de tous.

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Catherine COLIN, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Roger OHRESSER.



LA FÉERIE DE NOËL À OBERNAI

Malgré la volonté forte de la municipalité de maintenir le Marché de Noël en respectant toutes les règles en vigueur, l'aggravation de la situation sanitaire liée à la Covid-19 ne permet pas d'organiser les Festivités de l'Avent dans les conditions habituelles. Ainsi, Obernai n'accueillera pas les traditionnels chalets de Noël, mais notre Ville va se parer de ses plus belles illuminations et décorations,

réalisées par les services techniques pour un Noël à Obernai, féérique...

Tenez-vous informés de l'organisation des Festivités de fin d'année : l'Office de Tourisme et la Ville publieront l'ensemble des informations concernant les festivités de l'Avent sur leurs sites respectifs : www.noel-obernai.fr et www.obernai.fr/noel



SHOPPING DE NOËL

Vos commerces de proximité seront ouverts* les 4 dimanches avant les fêtes.

Comme chaque année, les commerçants obernois pourront ouvrir **les dimanches de l'Avent, à savoir les 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre de 10h à 19h.**

*En raison de la crise sanitaire, il s'agit des commerces autorisés à ouvrir pendant le confinement.

Soutenons l'économie locale !

Nous avons plus que jamais besoin les uns des autres pour soutenir l'économie locale : petits commerces, restaurants, hôtels... **Pour vos achats de fin d'année, privilégiez vos commerces de proximité et les producteurs locaux.** Obernai et les villages du Pays de Sainte Odile ont la chance de disposer d'une offre commerciale très large, en cette période de crise, nous devons d'autant plus soutenir nos commerçants.



Nos deux marchés à Obernai

Le Marché du jeudi

TOUS LES JEUDIS DE 7H30 À 12H
PARKING DE LA SALLE DES FÊTES ET SUR LES REMPARTS
MARÉCHAL JOFFRE ET MARÉCHAL FOCH



Le Marché Bi'O

TOUS LES SAMEDIS DE 8H À 12H30
SOUS LA HALLE GRUBER - PARKING DES REMPARTS

